

DEPARTEMENT
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT
DE CHALONS EN
CHAMPAGNE

CANTON DE
CHALONS - 3

COMMUNE DE
CHEPY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le seize avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique ordinaire à la Mairie de Chepy sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, maire

Étaient présents Mesdames, Messieurs :

MENISSIER Martine, VILLÉ Gérard, DUROST Raphaël, ROBERT Pascal, CASERT Catherine, MAILLARD Dany, SOURDET Joëlle, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

Date de convocation :

05 avril 2024

Absent et excusé : GIOVANNI Philippe.

Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de
Conseillers : 11
Présents : 10
Pouvoir : 0
Votants : 10

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

A été élue secrétaire : Madame MENISSIER Martine.

Le Conseil Municipal établit et vote le Budget Unique 2024 avec la reprise des résultats de 2023 équilibrés en recette et en dépense comme suit :

N° 1555/2024

Objet :

Section investissement (recettes) : 1 231 994.00€
Section investissement (dépenses) : 1 231 994.00€

Vote du budget 2024

La section des recettes d'investissement présentant un excédent de 168 604.21€

Section de fonctionnement (recettes) : 381 636.00€
Section de fonctionnement (dépenses) : 381 636.00€

Extrait certifié conforme,
Fait à Chepy, le 23 avril 2024.

Le Maire,

J. ROUSSINET



